

TARIFICATIONS 2025-26
(du 1er septembre 2025 au 31 août 2026)

Proposé au bureau le 11 septembre 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

vendredi 27 septembre 2024
- ACADEMOS -
2 rue de la plénière 57420 VERNY





**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
MOSELLE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
vendredi 27 septembre 2024
- ACADEMOS -
2 rue de la plénière 57420 VERNY

		2024/2025	2025/2026
AFFILIATION ET COTISATION	AFFILIATION DES CLUBS au CD57GYM <i>(voir tableau annexe)</i>	50 €	50 €
	COTISATION /licence <i>(voir tableau annexe)</i>	4 €	4 €

COMPÉTITIONS		2024/2025	2025/2026
DROITS D'ENGAGEMENTS	Individuels	11 €	11 €
	Formations de deux à quatre gymnastes (TR/GAC/GR: synchro-duo-trio-quatuor)	22 €	22 €
	Equipes ensembles groupes de cinq gymnastes et plus	24 €	24 €
	Autres compétitions (ACCESS, etc..)	5 €	5 €
DÉPLACEMENTS	Frais de déplacements (prise en compte depuis le club du licencié): juge convoqué, cadre technique convoqué	0,35 € / km	0,35 € / km
COMMISSAIRES	Commissaire technique par demi-journée	18 €	18 €
	commissaire administratif par demi-journée	18 €	18 €
	commissaire déroulement par demi-journée	18 €	18 €
INDEMNITÉS JUGES	frais de préparation Responsable juge pour l'ensemble des compétitions départementales	18 €	18 €
	Juge convoqué sur compétition fédérale par demi-journée	18 €	18 €
	Juge club sur compétition fédérale par demi-journée (juge club= licencié dans le club qu'il représente)	10 €	10 €
AMENDES	Forfait non déclaré ou non justifié sur engagym	coût de l'engagement	coût de l'engagement
	Juge club manquant par plateau et par demi-journée	50 €	50 €



FORMATION		2024/2025	2025/2026
ACTIONS DE FORMATION/ REGROUPEMENT	Frais pédagogiques par journée de formation collective.	18 € - 9 € (½ journée)	18 € - 9 € (½ journée)
	Embauche du personnel salarié dans les clubs sur des actions (brut chargé)	25 € / heure pour un maximum de 6h par jour	25 € / heure pour un maximum de 6h par jour
	Remarques.	les hébergements ne sont pas pris en charge	les hébergements ne sont pas pris en charge
prise en charge un cadre par tranche de 8 stagiaires		prise en charge un cadre par tranche de 8 stagiaires	
AIDES	AUX CLUBS ACCUEIL D' ACTIONS DE FORMATION : par demi journée	1,00 €/ personne présente	1,00 €/ personne présente
	AUX CLUBS mettant à disposition un cadre sur les actions	prise en charge restauration à hauteur de 12€/personne	prise en charge restauration à hauteur de 12€/personne



Mise à disposition matériel		2024/2025	2025/2026
LOCATIONS	Minibus	70 €/ jour	70 €/ jour
	Piste gonflable	40 € / jour d'utilisation	40 € / jour d'utilisation
	Cage à trampoline	120 € / jour d'utilisation + 36 € de mise à disposition	120 € / jour d'utilisation + 36 € de mise à disposition
	Moquette GR	50 €/ jour	50 €/ jour
	Trampoline	50 €/ jour	50 €/ jour
	Remorque	60 €/ jour	60 €/ jour
	Tonnelle 3 X 3	25 €/ jour	25 €/ jour
	Module Parkour O jump	50€/semaine	50€/semaine
	Module Parkour brick	50€/semaine	50€/semaine

**ANNEXE AFFILIATION/COTISATIONS
2024-2025 (saison 2025)**

Cotisations		
part fédérale	26,50 €	60,49 €
assurance	17,19 €	
part départementale	4,00 €	
part régionale	12,00€	
sacem / part variable	0,80€	
Affiliation		
part fédérale	160,00 €	330 €
part régionale	120,00 €	
	0 € nouveau club	ou 160 € nouveau club
part départementale	50,00 €	
	0 € nouveau club	